



Actions et innovations avec l'école

Réussir le pari de la cohérence éducative

L'année 2013 a été marquée par l'engagement des Ceméa pour une refondation de l'école à la hauteur de leurs attentes ! Après le temps de la concertation et des propositions, était venu celui de la mise en œuvre de la réforme.

Tout d'abord, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Les Ceméa ont communiqué dès janvier 2013 pour dénoncer une réforme à minima qui a pris le problème par le petit bout de la lorgnette. Mais par ailleurs, ils ne pouvaient revendiquer un statut quo sur une semaine à 4 jours que l'ensemble des parties concernées avaient dénoncé en 2008. Les Projets Éducatifs de Territoire (PedT) n'ont concerné qu'un quart des communes appliquant la loi dès septembre 2013. C'est peu quand on sait combien il est important d'œuvrer collectivement pour réussir le pari de la cohérence éducative entre les différent(e)s acteur(ric)e(s) de l'éducation. Les Ceméa ont accompagné plus de 1 000 personnes dans l'élaboration de projets éducatifs, ils ont fait se rencontrer, échanger, débattre plus de 11 000 personnes autour des questions d'éducation. À ce propos, on peut aujourd'hui affirmer que jamais une réforme de l'éducation n'avait autant posé sur la place publique la question de la co-éducation : si la place des parents au sein de l'école avait déjà fait couler beaucoup d'encre auparavant, celle des associations complémentaires de l'école a été largement médiatisée et jamais les questions liées aux temps péri-scolaires, aux professionnels qui les animent et à leur formation, n'avaient été autant débattus jusqu'alors. On ne peut que s'en réjouir même si l'on a pu mesurer le niveau de représentations, de stéréotypes qui circulent dans les têtes... Un gros travail de pédagogie est à mener pour que les différents acteurs et actrices de l'éducation se connaissent, se reconnaissent, soient tous et toutes légitimes et légitimé(e)s dans leurs spécificités...

Autre point fondamental de la refondation, la mise en place des ESPE (Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation). Les Ceméa ont été forces de propositions, au sein du CAPE mais aussi lors de rencontres bilatérales où ils ont fait valoir leurs compétences en matière de formation. Certes, les ESPE ont eu du mal à s'organiser, les projets pédagogiques ont tardé à voir le jour, la place pour les associations complémentaires a parfois dû être gagnée au forceps voire n'a pu être prise... mais les Ceméa ne pouvaient renoncer à jouer leur rôle en donnant tout son sens au dernier E de ESPE, un mot qui leur est cher : éducation !!!

■ Une logique de partenariat

• Avec la Délégation ministérielle de la prévention et de la lutte contre les violences

En novembre 2012, le Ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon a installé la Délégation ministérielle de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire, pour construire une action de prévention qui associe tous les acteurs éducatifs, les partenaires institutionnels et le milieu associatif.

En avril 2013, une rencontre a été organisée entre l'équipe nationale du Secteur École des Ceméa et Alice Giralté, membre de la délégation en charge des collectivités locales et des associations. Au regard des expérimentations et des pratiques des Ceméa autour des projets en lien avec le climat scolaire, les Ceméa ont été associés à différents travaux de la délégation.

La campagne « Mobilisons-nous contre le harcèlement »

Les Ceméa ont soutenu et relayé sur l'ensemble du réseau de leurs Associations territoriales cette campagne afin de sensibiliser élèves et personnels éducatifs au harcèlement à l'école et inciter à la mise en place de projets dans les établissements.

Une charte de qualité de la médiation par les pairs

Au cours de l'année 2013, les Ceméa ont participé à quatre ateliers de travail inter associatifs, autour de l'élaboration d'une charte de qualité de la médiation par les pairs pour les intervenants dans les écoles, les collèges et les lycées. Cette charte définit les principes de la médiation par les pairs. Elle est une des modalités d'intervention, pour l'ensemble des acteurs de prévention et de lutte contre les violences en milieu scolaire.

La formation des enseignants et des personnels d'éducation

Avec 35 autres associations, les Ceméa ont également contribué à l'élaboration de propositions pour la formation des différents acteurs éducatifs afin de soutenir une mise en place progressive d'une éducation à la non-violence pour tous les élèves.

• Avec l'ANLCI

Grâce à la mobilisation autour de l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme), d'une soixantaine de partenaires dont les Ceméa, le Premier Ministre avait attribué le label Grande cause

2013 à l'illettrisme. Dans ce cadre, les Ceméa se sont engagés en participant activement à l'organisation des Assises régionales de lutte contre l'illettrisme qui se sont tenues d'avril à septembre 2013 sur l'ensemble des régions et en s'impliquant aussi dans l'organisation des Assises nationales et européennes de lutte contre l'illettrisme à Lyon, le 15 novembre 2013. À cette occasion, l'**Association territoriale de Mayotte** est venue présenter son action « des mots d'émoi, Lire – Dire – Ecrire – Ecouter » en présence de la ministre de la Réussite éducative et a tenu un atelier lors de ces mêmes assises. Enfin, les Ceméa ont contribué à l'écriture d'un cadre national de principes et d'actions pour prévenir l'illettrisme.

• Avec les associations ATD Quart Monde et le Secours Populaire

L'année 2013 a donné l'occasion aux Ceméa de rencontrer des représentants du Secours populaire et d'ATD Quart Monde, en charge des questions d'éducation. Si des liens existaient déjà dans certaines régions (Languedoc-Roussillon, Ile-de-France...) ou autour de certains projets (comme le Festival d'Avignon), ces rencontres à l'initiative du secteur école des Ceméa ont permis d'identifier d'autres champs d'actions possibles en lien avec les questions d'école mais aussi sur des projets transversaux.

• Avec un éditeur de contenus numériques

Tralalere est créateur de contenus numériques pour les enfants, et anime notamment le site tralala.net. Les deux personnages Vinz et Lou sont nés pour sensibiliser les enfants et jeunes de 7-12 ans aux usages et risques de l'Internet. Depuis *Tralalere* a poursuivi sur de nouvelles thématiques.

Ainsi au cours de l'année 2013, les Ceméa ont participé aux 6 comités de pilotage des deux nouvelles séries de *Vinz et Lou* intitulés *Stop à la violence* et les *relations Filles/garçons* avec d'autres partenaires, institutionnels, associatifs ou représentants de professionnels.



Une nouvelle CPO reconduite avec le Ministère de l'Éducation nationale

Une nouvelle CPO (Convention Pluriannuelle d'Objectifs) avec le Ministère de l'Éducation nationale a été finalisée pour la période 2014-2016. Son élaboration a été l'occasion pour les Ceméa de repenser le partenariat avec l'école à travers 5 actions en adéquation avec leurs ambitions :

- Comme mouvement d'éducation nouvelle, parier sur la capacité des Ceméa à participer à l'innovation pédagogique.
- Former l'ensemble des acteur(trice)s éducatifs en visant notamment au développement de compétences transversales.
- Promouvoir l'éducation aux enjeux de la société que peuvent être l'accompagnement culturel, l'éducation aux médias, les questions d'égalité et de lutte contre les discriminations, de solidarité, de laïcité...
- Agir pour une école inclusive et participative.
- Contribuer à la mise en synergie de la communauté éducative sur les territoires.

Soutenir la refondation de l'école



Sans nier les difficultés, sans nier les complexités, en identifiant les freins et les résistances, aujourd'hui plus qu'hier, nous devons nous mobiliser pour agir notre projet de transformation sociale. C'est un enjeu politique certes, mais c'est du point de vue de l'éducation des enfants et des jeunes de notre pays que nous construisons nos actions, que nous soutenons la refondation de l'École à l'œuvre aujourd'hui !

Adapter le rythme de la semaine pour faciliter la réussite scolaire, construire la cohérence des projets éducatifs au plan des territoires, former les enseignants, réinscrire l'éducation artistique et culturelle comme l'une des priorités d'aujourd'hui, porter l'ambition d'une école inclusive, lutter contre le décrochage scolaire, sont autant d'enjeux fondés sur une analyse des faiblesses de l'école d'hier, faiblesses qui touchent en premier lieu les élèves eux-mêmes. L'histoire de notre mouvement est consubstantielle de ces enjeux, de ces ambitions. Les Ceméa, pour leur part comme avec d'autres au sein du Cape, sont engagés dans le projet de refondation ; nous avons pris le parti de soutenir la réforme en cours, nous restons vigilants, critiques, mais proposant, agissants !

Jean-Luc Cazaillon, Directeur général des Ceméa
VEN - N° 552

Les Ceméa à la présidence du CAPE



L'engagement majeur des Ceméa dans ce collectif, créé en 2009, s'est poursuivi, tant au niveau national où ils continuent à en assumer la présidence qu'au niveau des régions. Véritable interface au niveau national, entre les représentants institutionnels et les associations complémentaires de l'école qui le composent, ce collectif a été interpellé à plusieurs reprises par le ministère de l'Éducation nationale, le Sénat (mission sur les rythmes, sur la mise en place des ESPE...), l'Assemblée nationale... et est au travail avec le Réseau des ESPE pour établir une convention de partenariat.

Au niveau régional également, les CAPE se sont mobilisés. Notamment pour intégrer les instances des ESPE (les conseils d'orientation pédagogique et scientifique ou les Conseils d'école) et être force de propositions sur les formations et leurs contenus pour les futurs personnels de l'Éducation nationale.

Mais avant tout, ce collectif est le lieu de confrontations d'idées, de réflexions et d'élaboration autour des sujets d'éducation. Plusieurs CAPE régionaux ont été organisateurs de journées thématiques ayant remporté un franc succès : c'est le cas par exemple des CAPE d'Aquitaine, de Rhône-Alpes ou encore de Nord-Pas de Calais. Le 11 janvier 2014, ce dernier a créé l'événement en réunissant plus de **500 participant(e)s** dont un grand nombre d'enseignant(e)s autour de « Coopération et apprentissages : l'enfant, l'adolescent acteur dans et hors de l'école ».

Écoles supérieures du professorat et de l'éducation, tout reste à faire

Après avoir tenté d'influencer sur certaines positions, le CAPE a quand même obtenu d'être cité dans la loi, en tant que « professionnels de terrain ». Reprenons des forces pour conquérir quelques espaces et transmettre certains de nos principes éducatifs.

Concernant les métiers de l'éducation

- Une culture commune entre les différentes professions de l'éducation.
- Mise en œuvre de projets ou recherches actions pluricatégoriels au cours de la formation.
- L'élargissement des périmètres de formation (animation, travail social, santé) en lien avec les métiers du champ de l'animation et du travail social en partenariat avec les mouvements partenaires de l'école publique pour plus de complémentarité et de cohérence.
- La proposition de terrains de stages diversifiés en centres sociaux, centres de loisirs, structures médicosociales, services éducatifs...
- Des temps de formation initiale et continue conçus avec des associations complémentaires de l'école, des parents, des élus et des actrices et acteurs territoriaux, à partir de thématiques éducatives communes.

Concernant le terme même d'éducation. La formation doit prendre en compte l'enfant et le jeune dans leur globalité en ouvrant aux milieux dans lesquels ils évoluent. Des stages, tant en formation initiale que continue, doivent être proposés hors du champ scolaire ; centres sociaux, centres de loisirs, structures médicosociales, services éducatifs, services sociaux traitant des problématiques de l'enfant et de sa famille, en France et hors de France.

Concernant la pédagogie. Les apports et pratiques des mouvements pédagogiques, notamment d'Éducation nouvelle, l'accompagnement éducatif et les activités pédagogiques complémentaires, l'aménagement des espaces comme tiers pédagogique, l'innovation (concepts et pratiques) sont autant de dimensions qui doivent être au cœur de la formation fondée sur les méthodes actives. Aujourd'hui tout reste à faire.

■ La formation pour agir auprès de tous les acteurs de l'éducation

La formation des acteur(trice)s professionnel(le)s ou bénévoles de l'éducation, est plus que jamais une priorité à l'heure de la mise en œuvre de la réforme de l'Éducation nationale. Ainsi plus de 7 553 personnes ont participé dans 274 sites (écoles, collèges, lycées). Parmi les formations proposées, quelques exemples autour de pratiques de classe : « animation de l'heure de vie de classe », « marionnettes et langage » ou auprès de personnels non enseignants : « L'interclasse du midi : un temps éducatif à privilégier »... De même, les actions de formation autour des questions de transversalité et projets éducatifs, là encore justifiées par la mise en place des 9 demi-journées de classe et l'élaboration de PedT, ont connu une nette augmentation avec plus de 1 000 sessions concernant plus de 12 000 personnes, impliquées soit lors de temps de débats, de rencontres, soit lors de temps d'accompagnement à la mise en place de projets éducatifs ou de projets d'établissement.

Qu'il s'agisse de PEL, de PedT ou d'autres déclinaisons de projets éducatifs, le secteur école des Ceméa a été très engagé pour faire émerger une culture partagée chez tous les acteurs éducatifs. L'ensemble des Associations territoriales ont été sollicitées soit pour accompagner à l'élaboration d'un projet, soit pour poser un diagnostic de territoire, soit encore pour organiser un débat...

La liste des formations proposées en 2013 par les Ceméa

Former aux pratiques pédagogiques qui fassent sens

Prévention de l'illettrisme – Langage et marionnettes en maternelle – Éducation à l'image et cinéma – Théâtre à l'école – Accueillir un auteur jeunesse en classe – Lecture-écriture autour de l'album jeunesse – Le numérique au service du projet – Accompagnement de l'élève dans des parcours culturels.

Former à créer des liens entre différents temps et acteurs éducatifs

L'interclasse du midi : un temps éducatif à privilégier – Formation des acteurs éducatifs impliqués dans la réforme des rythmes – Relations ATSEM/parents/enseignants – Parents-École : construire et réussir les relations – L'accompagnement à la scolarité, un dispositif complémentaire – Projet de territoire et projet d'école – Santé scolaire, fonctionnement de l'institution et partenariat – La classe de découverte, un projet inter-acteurs.

Former à des pratiques pédagogiques inscrites dans une équipe éducative

Le CPE, acteur de la vie citoyenne dans l'établissement – Des outils pour aider, accompagner l'élève – Posture éducative et relation d'autorité – Dynamique de groupe et pédagogie institutionnelle – Prévention du décrochage scolaire.

Former au vivre ensemble : du vécu de l'école aux enjeux de l'éducation

Climat scolaire et prévention contre le harcèlement – Médiation des conflits à l'école – Accompagnement des délégués d'élèves – Animer l'heure de vie de classe.

Former à une action éducative inscrite dans son environnement autour des enjeux de société

Interculturalité et ouverture de l'école aux langues de la migration – Élaboration de séjours scolaires à l'étranger – Agir pour la mobilité européenne – Internet et réseaux sociaux – Mixité et lutte contre les discriminations sexistes – Citoyenneté et lutte contre l'homophobie.

Former à la connaissance des publics dont ceux à besoins éducatifs spécifiques

Accueil et scolarisation des enfants de moins de 3 ans – Accueillir des enfants à besoins éducatifs particuliers – Intervenir en classe relais.

En 2013, les Associations territoriales d'Alsace, Aquitaine, Ile-de-France, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Guadeloupe, Guyane, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, Martinique, Midi-Pyrénées, Nord-Pas de Calais, PACA, Pays-de-la-Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Polynésie, Rhône-Alpes, La Réunion en ont été les organisatrices.

ÉCHO D'UN PROJET

Formation des accompagnateurs(trices) en restauration scolaire, à Strasbourg

En lien avec les services Insertion et Education de la ville de Strasbourg, cette formation/accompagnement menée par les Ceméa d'Alsace est destinée à des personnes en situation d'accès à l'emploi par la vacance. Elle a pour objectif d'apporter des outils propres à l'animation (posture, activité, temps libre, travail d'équipe) lors du temps spécifique de la pause méridienne. Elle se décline en trois étapes :

- Une préparation à l'entretien d'embauche sur une journée pendant laquelle les stagiaires se mettent en situation de dialogue autour de leur expérience personnelle et des attentes du poste. L'objectif de la journée est que les personnes puissent conscientiser leurs forces à valoriser en entretien.
- Une préparation à la prise de poste au mois d'août d'une durée de 10 heures : de la connaissance du public aux premières pratiques d'activité, ce temps de formation a pour objectif d'enclencher le travail de réflexion sur la posture d'animateur ainsi que d'apporter une première base de techniques d'animation.
- Un accompagnement sur 4 mois suivant la prise de fonction à raison de 2 heures par semaine permet d'aborder des éléments tels que la proposition d'activité, le respect du rythme de l'enfant, le temps du repas, la question des conflits, le travail en équipe,... en lien avec les expériences vécues par les stagiaires. Par ailleurs durant cette période deux journées d'activités supplémentaires sont proposées ainsi que le Psc1.

Cette formation volontaire pour les stagiaires a eu pour effet de donner plus d'assurance à des personnes en situation précaire. Par ailleurs à son terme, certaines d'entre elles se sont projetées dans un avenir professionnel dans le milieu de l'animation. Parallèlement au travail avec les personnes, ce projet a permis un rapprochement dans la réflexion et dans l'opérationnel entre les deux services de la ville.

PRIS SUR LE VIF

Animer une Heure de Vie de Classe en Pays-de-la-Loire

Souvent vécue comme une « heure de perdue » dans l'emploi du temps, tant des élèves que des enseignant(e)s qui doivent l'assumer, l'HVC (l'Heure de Vie de Classe) est pourtant un espace idéal pour créer un climat de dialogue, un temps d'échanges entre adultes et jeunes, aborder s'il le faut aussi la question des conflits. Mais on ne s'improvise pas animateur de ce genre d'espace. Les **Ceméa Pays-de-la-Loire** proposent une formation des personnels de l'Éducation nationale et sont ainsi intervenus auprès de **75 personnes** en 2013.

Les objectifs pédagogiques sont triples : repérer les fonctions et les objectifs de l'HVC (dimensions sociales et pédagogiques, apprentissage de la citoyenneté) ; se situer dans une équipe pédagogique (dans le cadre du travail en équipe, de la mission éducative) ; organiser l'HVC, analyser ses conditions de fonctionnement.

Les contenus de la formation abordent les points suivants : prise en compte des diverses dimensions de l'HVC ; situation de crise et gestion de conflits, écoute et médiation ; place de l'élève et des différents acteurs ; rôle de l'enseignant et mission éducative ; conditions de mise en place de l'HVC, un dispositif organisé avec un cadre ; déroulement de la séance, répartition des rôles et prise de parole ; une progression, des objectifs ; analyse des obstacles, difficultés rencontrées et pistes de remédiation ; techniques d'animation.



Une plaquette « Formation des personnels éducatifs »

Les Ceméa ont élaboré une plaquette spécifique « Formation des personnels Éducation nationale » dans laquelle ils proposent des formations allant dans le sens des quatre dimensions suivantes :

- Une culture commune entre les différentes professions de l'éducation.
- La mise en œuvre de projets ou recherches actions pluri catégoriels au cours de la formation.
- L'élargissement du périmètre de formation des futurs personnels Éducation nationale en lien avec les métiers du champ de l'animation et du travail social et en partenariat avec les mouvements partenaires de l'école publique pour plus de complémentarité et de cohérence entre eux, par la proposition de terrains de stages diversifiés (en centres sociaux, centres de loisirs, structures médico-sociales, services éducatifs, etc.).
- Des temps de formation initiale et continue pluri-acteurs, conçus avec des associations complémentaires de l'école, des parents, des élu(e)s et acteurs territoriaux, à partir de thématiques éducatives communes.

Concernant la pédagogie, les Ceméa mettent en avant différentes dimensions qui doivent être au cœur de la formation basée sur les méthodes d'éducation active : les apports et pratiques des mouvements pédagogiques, notamment d'Éducation nouvelle ; l'accompagnement éducatif et les activités pédagogiques complémentaires ; l'aménagement des espaces comme tiers pédagogique ; l'innovation (concepts et pratiques)...

Articuler formation initiale et continue des enseignants

Un modèle de formation de futurs professeurs doit mettre en perspective ce qui peut s'apprendre en formation initiale et ce qui ne s'apprend qu'en formation continue. Même si une sensibilisation avant la prise de fonction peut alerter les futurs professeurs et les rendre sensibles aux complexités de leur futur métier... Même si elles doivent faire l'objet d'une sensibilisation en formation initiale et à la faveur de stages supervisés par des professionnels qui savent ce que superviser veut dire et ne veut pas dire, ces dimensions et leur complexité peuvent être repérées, élaborées et comprises en formation en continue. C'est pourquoi, est nécessaire un dispositif d'accompagnement des nouveaux enseignants, qui implique un travail d'équipe intégré au temps de travail. C'est aussi pourquoi, on devrait rendre obligatoire un stage d'une durée significative dans d'autres espaces que ceux d'une École... Il faut du temps pour se former, et d'abord le temps de se déformer, de renoncer aux bénéfices associés à une forme antérieure, sans se casser.

André Sirota
VEN n° 553 - Janvier 2014



■ La formation à la prise de responsabilité des enfants et des jeunes

• La formation des délégué(e)s élèves : un incontournable vers l'engagement citoyen

La formation délégué(e)s élèves revêt une importance toute particulière au sein des Ceméa, car elle contribue à développer entre autres des compétences sociales, indispensables dans l'accès à l'autonomie et à l'émancipation des jeunes. Mais pour une formation complète et réussie, c'est toute la communauté éducative qui doit s'engager. Ainsi, lorsque les établissements jouent pleinement le jeu, la formation peut intégrer des temps communs qui regroupent élèves et enseignant(e)s, afin de comprendre les enjeux de la représentation au sein de l'École. Pour certains établissements, ces formations permettent d'accélérer les projets collectifs d'élèves et de façon générale, de mieux s'engager dans la vie d'établissement.

Leurs objectifs pédagogiques de ces formations sont les suivants : inscrire la formation des délégués dans le projet d'établissement ; développer des compétences sociales de citoyenneté ; réfléchir à la notion de représentativité dans les instances ; permettre aux élèves d'acquérir une réelle autonomie dans la prise d'initiative ; développer des démarches pour associer élèves et communauté éducative à la préparation de la formation ; acquérir des outils pour l'accompagnement des délégués tout au long de l'année.

Leurs contenus : définition de la fonction de délégué en lien avec la notion de citoyenneté ; repère des instances et de leurs fonctions ; conditions d'implication des élèves dans la vie de l'établissement ; articulation entre le « mieux travailler » et le « mieux vivre » ; outils de mise en place d'une campagne d'élection des délégués ; réflexion autour des problématiques de la communication.

L'ensemble des Associations territoriales des Ceméa sont concernées sur l'ensemble du territoire par la formation des délégués.

• Le BAFA Lycéen : une autre démarche vers la responsabilisation

Le Bafa Lycéen permet à des jeunes d'un même établissement de se former à l'animation volontaire tout en restant dans leur contexte scolaire. Ce dispositif peut faciliter les plus timides à aller au bout d'une volonté inenvisageable dans un contexte de formation Bafa « classique » car les stagiaires se connaissent plus et la démarche est soutenue par les adultes de l'établissement (CPE, proviseur) ce qui lui donnent une valeur ajoutée aux yeux de certains jeunes.

• La mobilité des élèves : une ouverture à d' « autres mondes »

Les programmes européens Comenius et Leonardo ont permis à des jeunes de vivre un séjour à l'étranger et non seulement de s'ouvrir à l'ailleurs et à l'autre mais aussi à être plus autonomes. Les Ceméa ont accompagné les jeunes dans cette démarche de départ et ont également été sollicités pour encadrer des jeunes étrangers à leur arrivée en France. L'ensemble des actions des Ceméa permettant aux jeunes d'être accompagnés vers plus de responsabilité ont touché **16 817 jeunes** sur **802 sites** et concernent toutes les Associations territoriales des Ceméa.

En Aquitaine : des formations de mobilité individuelle des élèves

Au cours de l'année scolaire 2012-2013, les **Ceméa Aquitaine** ont de nouveau participé à l'organisation et la mise en œuvre de formations Comenius « mobilité individuelle des élèves ».

Petit frère du célèbre « Erasmus », ce programme de mobilité individuelle « Comenius » s'adresse aux jeunes du second degré désireux de suivre une partie de leur scolarité à l'étranger. Ces formations sont donc proposées aux élèves et aux adultes référents qui les accompagnent dans cette démarche, pour préparer et vivre au mieux cette expérience de mobilité. En France, ce programme est coordonné par l'agence Europe Education Formation France (2E2F), basée à Bordeaux.

De janvier à décembre 2013, deux types de formation ont eu lieu au « Château Moulrens » à Gradignan et à « Castel Landou » à Taussat sur le bassin d'Arcachon : formation au départ (juin et décembre 2013) pour les jeunes français désireux de partir dans un pays européen, et formation à l'accueil (janvier et septembre 2013) pour les jeunes européens venus étudier dans des collèges ou lycées français. Lors de ces formations, les adultes référents sont présents avec leurs élèves. Ce sont généralement des professeurs volontaires de l'établissement d'envoi ou d'accueil, ils se chargent de suivre et d'accompagner l'élève pendant son expérience de mobilité.

Au total, **152 élèves** et **48 adultes** référents ont été formés lors de 4 sessions de formation. Ce programme a concerné plus d'une trentaine d'établissements secondaires d'Aquitaine.

Les pays de destinations ou d'origine des participants étaient diverses : **Espagne, Turquie, Italie, Pays-Bas, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie**.



ÉCHO D'UN PROJET

La médiation, résolution de petits conflits par les pairs, en Rhône-Alpes

La médiation est un outil favorisant l'écoute et l'expression afin de permettre la résolution de petits conflits entre élèves, d'un commun accord. L'objectif de ce dispositif est de favoriser le vivre ensemble et le bien-être au collège, en proposant des postures citoyenne et responsable.

Le projet a été mis en place à la demande d'enseignants qui déploraient la perte de temps inhérente à la gestion de bon nombre de petits conflits venant lourdement impacter la dynamique des classes.

Elle est mise en œuvre au collège Alexandre Fleming de Sassenage depuis 5 ans à la demande du Syndicat Intercommunal de la Rive Gauche du Drac au travers de la compétence « prévention » que les communes du territoire lui ont délégué.

Le principe même de la médiation est de permettre par l'intervention d'une tierce personne, de faciliter l'analyse du ou des points faisant l'objet du conflit et de trouver une solution « gagnant-gagnant » qui permettra de faire émerger une solution durable.

Dans ce dispositif, il s'agit d'un binôme d'élèves médiateurs, formés à l'écoute active, la reformulation, la participation sans parti pris.

Aujourd'hui il y a deux cohortes de médiateurs qui regroupent **5 élèves** de 3ème et 15 élèves de 5ème.

Ils ont candidaté en 6ème, suite à la formation initiale de 3 heures que tous les élèves entrants au collège suivent. Cette formation aborde des notions autour du conflit, de la violence, de la communication non violente. Le dispositif prévoit la formation d'une nouvelle cohorte de médiateurs, élèves de 6ème, tous les deux ans.

Les **Ceméa Rhône-Alpes** interviennent sur 3 niveaux : la formation des élèves, une information en direction de la communauté éducative et une participation à l'animation et la communication mise en place autour de cette action. En 2013/2014, les **240 élèves** de 6ème ont été formés à la formation initiale, les **20 médiateurs** ont suivi 3 nouvelles séances permettant de compléter leur formation et d'accompagner leur pratique de médiateurs, des supports de communication tels qu'affiches, jingles, et clips vidéo ont été réalisés.

Démocratie et pratiques éducatives

L'Éducation nouvelle propose de changer la forme scolaire en instituant la démocratie à l'école. L'expérience démocratique dans la classe, dans l'établissement, remet en question la forme scolaire instituée dans des normes imposées à l'élève. Elle lui substitue des institutions qui autorisent la coopération entre élèves, entre enfants et adultes dans l'organisation du travail scolaire au quotidien. Les travaux des enseignants militants de la pédagogie institutionnelle ont mis en évidence les ressorts politiques et psychologiques d'un tel bouleversement de la relation éducative. Mais ils ont surtout montré qu'il ne suffit pas d'installer les structures d'un fonctionnement démocratique et participatif qui donne la parole, pour que les enfants entrent dans le travail producteur stimulant le désir d'apprendre. La démocratisation à l'école qui active la dialectique de l'instituant et de l'institué, engage les enseignants dans une relation pédagogique suscitant des investissements affectifs, symboliques, éthiques, esthétiques, politiques. Ces investissements déterminent l'investissement des élèves dans les savoirs et dans le processus de leur apprentissage.

Bernard Donnadieu
VEN n° 550 - Avril 2013



La sécurité affective, condition essentielle pour l'apprentissage

Tout apprentissage, scolaire ou non, consiste à surmonter un obstacle plus ou moins complexe ce qui est inévitablement insécurisant et émotionnellement coûteux. Le rôle crucial de l'éducateur réside donc autant dans le fait de susciter l'ouverture à la nouveauté que d'assurer la sécurité émotionnelle de cette aventure. Les résultats de la recherche constituent d'ores et déjà des ressources importantes pour accompagner enseignants et éducateurs dans cette démarche.

Frédérique Cuisinier
VEN n° 550 - Avril 2013



■ Agir auprès des enfants et des jeunes



Le pacte de réussite éducative

Les Ceméa, mouvement d'Éducation nouvelle, proposent des formations adaptées à la diversité des publics. Partant du principe fondateur que l'éducation est de tout instant, ils prennent en compte les enfants, les jeunes dans leur globalité et les mettent en action par les méthodes d'éducation active. L'école doit être un lieu de réussite pour tous et toutes de même qu'un lieu d'apprentissage des valeurs d'égalité et coopération.

Ainsi, en soutenant l'écriture de ce pacte, les Ceméa ont réaffirmé leur engagement pour l'inclusion des jeunes à besoins éducatifs particuliers et dans des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire.

De « l'éducation à »... à « la prévention de »

Les Ceméa sont particulièrement engagés dans des actions d'éducation à l'égalité filles/garçons, à l'environnement, au développement durable, à la santé et à la sexualité, aux écrans, aux médias, à l'éducation artistique et culturelle, etc. Elles s'inscrivent dans des objectifs de prévention et lutte contre l'illettrisme, de prévention des violences, des conduites à risque, de la cyberviolence, du décrochage scolaire... La plupart d'entre elles s'appuient sur les travaux et l'expertise de groupes de recherche pédagogique.

À noter en 2013 l'action des **Ceméa Auvergne** qui ont participé à un programme soutenu par la FSE intitulé « Lutter contre les stéréotypes de genre dans l'image des métiers ». Dans ce cadre, ils ont élaboré des ateliers numériques à destination des collégiens. Ces ateliers seront diffusés via CANOPE auprès des collègues fin 2014. Ils s'inscrivent dans la démarche des ABCD de l'égalité.

En 2013, les Ceméa sont intervenus auprès de **10 000 enfants et jeunes** sur l'ensemble des territoires de métropole et d'outremer.

Une des nouveautés dues à la réforme des rythmes : les TAP

Avec la réforme des rythmes, des nouveaux temps avec de nouveaux contenus sont apparus au sein des écoles : les TAP, temps d'activités périscolaires. Situés, suivant les communes en fin d'après-midi, sur le temps méridien ou encore en fin de matinée, ces temps doivent favoriser la continuité éducative en s'inscrivant dans les projets éducatifs en lien autant que faire se peut avec les projets d'école. Plusieurs Associations territoriales des Ceméa se sont engagées directement (ou indirectement) dans ces nouveaux temps d'activités.

Parce qu'il n'y a pas d'éducation sans culture...

L'implication des Ceméa dans l'accompagnement des publics scolaires à des événements culturels, à des festivals ne cessent de croître. L'exemple des chantiers d'Avignon a largement été repris dans d'autres types de festivals en région (cf. partie Pratiques Culturelles) et génère des envies dans les établissements scolaires. L'ensemble des actions dans ce champ correspond à **192 sites** auprès de **6 290 élèves**.

En 2013, les Ceméa des régions suivantes en ont été les organisateurs : **Alsace, Aquitaine, Ile-de-France, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Corse, Franche-Comté, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas de Calais, PACA, Pays-de-la-Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie, La Réunion.**



PRIS SUR LE VIF

Rythmes scolaires : les Ceméa engagés dans les TAP, à Dijon

Suite à un appel de la Ville de **Dijon**, qui a décidé de mettre en place la réforme des rythmes dès la rentrée de septembre 2013, les **Ceméa de Bourgogne** ont fait le choix de proposer plusieurs ateliers issus de compétences développées par les groupes pédagogiques régionaux de l'association. Les thématiques « éducation aux médias », « éducation à l'environnement », « activités scientifiques et techniques », « jeux de cour et jeux sportifs » et « expression, contes et marionnettes » ont été retenues par le Service jeunesse et les directeurs de pôles de la ville en fonction de leurs besoins, parmi une proposition de plus de 80 offres faites par des acteurs du territoire compétents. Le choix des Ceméa d'investir cette action a été de pouvoir mener une mini recherche action avec la Ville sur ce nouveau dispositif, au titre de leur partenariat pluriannuel.

Les fiches actions proposées par les Ceméa intégraient une progression, allant de la découverte, sensibilisation, jusqu'à des mini projets issus des acquis des séances précédentes et de la dynamique de groupe. Le lien était fait avec le socle de compétences scolaires, en utilisant des supports éducatifs autres. Le lien n'a par contre pas pu être fait avec les enseignants.

Tout au long du premier trimestre, les militants permanents et non permanents des Ceméa ont animés ces ateliers hebdomadaires dans **8 écoles élémentaires** et **5 écoles maternelles** de la ville de Dijon.

Ces ateliers se déroulaient de 16 h à 16 h 50, avec un temps réel d'activité de 30 à 40 minutes. Chaque séance avait sa dynamique propre, structurée en activité courte, elle pouvait utiliser différents supports en fonction de la disponibilité du groupe d'enfants. Les modalités d'organisation et d'accueil différaient entre les structures. Cette expérimentation a permis à l'association d'étoffer son partenariat avec le service jeunesse de la ville de Dijon en collaborant sur le terrain avec les équipes d'animation ; elle a aussi permis d'analyser les enjeux de ces activités proposées sur des temps courts ; elle a enfin permis de travailler sur la transition entre l'école et le temps de loisirs.

De ce premier bilan, ressortent des pistes à investir pour 2014 : le travail mériterait d'être réfléchi davantage avec les équipes d'animation du périscolaire, et les enseignants, au-delà d'une logique d'intervention. La disponibilité des enfants était moindre en fin d'après-midi, se pose la question du meilleur moment pour ce temps correspondant à une baisse de concentration des enfants : pose méridienne ou fin d'après-midi ?

Le choix d'un péri-scolaire de qualité pour les communes en PACA

Les **Ceméa de Provence-Alpes-Côte d'Azur** (PACA) ont accompagné plusieurs collectivités, avec un investissement spécifique suivant les demandes. Cela a pu être pour la plupart une participation au comité de pilotage de mise en œuvre de la réforme, une aide à l'élaboration de leur PEdT ainsi que son évaluation, des conseils dans la mise en œuvre de leur péri-scolaire, de la formation continue ; ou une simple présentation des enjeux de la réforme à des élus et des chefs de services au sein d'autres collectivités.

Les Ceméa ont accompagné les collectivités suivantes : **Monteux** dans le Vaucluse, **Saint-Rémy de Provence** dans les Bouches du Rhône, la communauté de communes **Terres de lumières** dans les Alpes de Hautes Provence, **Saint-Martin** du Var dans les Alpes Maritimes, **Saint-Pierre** dans les Alpes de Haute Provence.

Les Ceméa ont explicité les enjeux de la réforme et présenté l'accompagnement qu'ils pourraient apporter dans les collectivités suivantes : **Poligny et Le Noyer** dans les Hautes Alpes, **Martigues, Vitrolles, Septèmes les Vallons, Saint-Mitre les Remparts** dans les Bouches du Rhône, **les communautés de communes des Alpes Azur et des Pays des Paillons** ainsi que la commune de **Mouans-Sartoux** dans les Alpes Maritimes.

Les Ceméa participent activement aux différents groupes de travail pilotés par les DASEN et/ou les préfetures sur la question de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires dans les Alpes-Maritimes et les Bouches du Rhône.



Une multiplicité de déterminants des apprentissages

Plus on avance dans les études, plus la multiplicité des déterminants des apprentissages s'impose. À côté des déterminants spécifiques aux individus (mémoire, capacité attentionnelle, auto-contrôle, rapidité de traitement des informations, image de soi, représentation de l'acte d'apprendre, trait de personnalité, histoire et problématique personnelles) ainsi qu'aux caractéristiques familiales ou au groupe social d'appartenance de l'enfant, interviennent des facteurs liés aux activités éducatives elles-mêmes et notamment aux modalités de tutelle et de régulation dont l'enfant est l'objet – au sein de sa famille et des institutions éducatives. La diversité des déterminants des apprentissages a pour conséquence qu'il est tout à fait vain de chercher une seule cause aux difficultés observées.

*Annick Weil-Barais
VEN n° 550 - Avril 2013*

En Polynésie, un programme de loisirs éducatifs en internat

L'association des **Ceméa de Polynésie** a remis en place en début d'année scolaire 2013 des centres de vacances dans le cadre du Programme de Loisirs Éducatifs en Internat mis en place par le ministère de l'Éducation. C'est la huitième année d'existence de ce dispositif qui permet aux jeunes, au cours des trois périodes de courtes vacances de bénéficier de vacances éducatives et dépayantes de leur quotidien à l'internat. Une convention lie les Ceméa avec le ministère de l'Éducation qui finance la totalité des séjours.

Au cours de cette année, dix centres ont été organisés au profit de **453 jeunes bénéficiaires** de cette expérience, encadrés par environ **100 adultes** composant les équipes d'animation, de direction et de service. Les jeunes apprécient beaucoup de se retrouver dans le milieu naturel et leur origine insulaire accroît leur besoin de profiter de la mer et des activités qui s'y rattachent. Pour la deuxième année, les Ceméa ont choisi de sortir les enfants de Manihi de leur atoll, ceci permet un brassage des enfants avec les collégiens de Rangiroa, une découverte de leur futur environnement scolaire.

■ La parentalité, une priorité éducative

Des actions de formation pour les parents à La Réunion

Dans le cadre de leurs politiques éducatives, les **Ceméa de La Réunion** interviennent régulièrement auprès des parents pour renforcer leur rôle au sein de l'école. À noter plusieurs actions menées en 2013 :

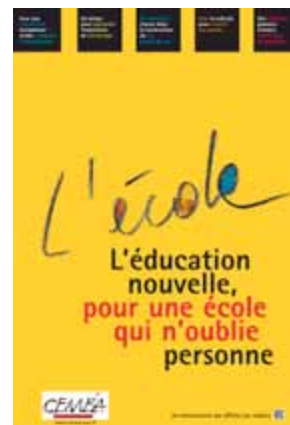
- À Saint-Leu. Une action du Cucs a porté sur l'accompagnement des parents dans une réflexion sur l'éducation. Comment mobiliser, comment solliciter les parents dans des espaces de « paroles », d'échanges ? Intervention sur les quartiers de L'Étang, Madura, Grand Fond (CUCS de Saint Leu, 30 parents, 24h de formations).
- À Sainte Suzanne. Rencontre de parents du collège Quartier français, classe de 6ème de remédiation.
- À Saint-Pierre. École des parents, module « Être acteur dans son quartier ». Formation (30h) de 9 parents au collège des Tamarins, pour favoriser l'échange entre les parents, mobiliser les familles dans une démarche de réaction et de création. (GIP Rectorat).
- Au CLAS de Basse Terre. Rencontre des parents pour s'approprier l'environnement éducatif, amener le parent à s'impliquer dans la vie scolaire et le parcours de son enfant (7 parents, 40h de formation, CLAS -ADBT).
- À Saint-Denis. Module « Être acteur dans son quartier ». Formation de 9 parents pour favoriser l'échange entre les parents, mobiliser les familles dans une démarche de réaction et de création (30h de formation, GIP Rectorat).

Travail sur la parentalité en Nord-Pas-de-Calais

En 2013, les Ceméa ont été encore mandatés par la mission locale de Valenciennes pour travailler avec de très jeunes parents sur les questions de parentalités et ont encadré 2 modules de huit jours de formation chacun. Pour ce faire, les Ceméa mobilisent un réseau de professionnels pour que ces très jeunes parents, parfois mineurs, puissent leur poser des questions en fonction des problèmes qu'ils rencontrent. Chez ces très jeunes parents, qui vivent dans des conditions économiques, sociales et culturelles difficiles, on constate la récurrence de problèmes scolaires, de santé, de relation et d'autorité.

En 2013, les 2 modules de formation ont concerné **30 personnes**. Des médecins, des pédopsychiatres, des conseillères conjugales, une obstétricienne, une sage-femme, des assistants du service social, ou simplement un élu ou un technicien du service social ont été sollicités au titre de leurs compétences. Ce sont des professionnels de proximité, qui travaillent à Valenciennes. Par ailleurs, la formation propose des ateliers auxquels les parents choisissent de participer selon leurs besoins. Ils peuvent travailler sur l'alimentation, la place du livre dans la famille, l'école ou le jeu avec l'enfant.

Il est essentiel pour les **Ceméa Nord-Pas-de-Calais**, de tout mettre en œuvre pour valoriser le vécu et l'expérience des parents, de les aider à clarifier des situations souvent fort complexes qui n'ont souvent de solutions que l'acceptation de la fatalité.



Comprendre les émotions : une conquête progressive pour l'enfant

Dès son plus jeune âge, l'enfant éprouve des émotions. Pourtant plusieurs années seront nécessaires pour que se développe sa compréhension des émotions. Ceci s'explique par la difficulté de saisir et mettre en mots les émotions et par la nécessité d'une activité réflexive sur soi et sur autrui. En effet, comprendre une émotion, c'est pouvoir en expliquer les causes situationnelles et mentales (désirs, croyances, souvenirs et valeurs) et les conséquences (ressentis, réactions, changements dans la pensée, comportements, expressions). Et si comprendre ses propres émotions est (souvent) difficile, comprendre ce que ressent autrui est encore plus compliqué. Cela suppose de mettre en relation les éléments factuels de la situation, les comportements observables (actions, expressions), les éléments non directement observables (intentions, désirs, connaissances) et l'éventualité de la dissimulation de l'émotion.

Frédérique Cuisinier
VEN n°550 - Avril 2013